

Table-ronde L'Humanité des débats (publié le vendredi 27 mars)

Pour enrayer la propagation du Covid-19, les mesures de confinement prises ces derniers jours restreignent drastiquement nos libertés. Jusqu'où cela est-il acceptable ?

Il faut retourner la question : pourquoi les gouvernants ont-ils tant tardé à prendre les mesures qui s'imposaient ? Dès janvier, l'OMS avertissait de la rapidité de la propagation et préconisait le dépistage systématique et le traçage des contacts. De nombreux Etats européens ont choisi de faire la sourde oreille pour ne pas porter atteinte à « l'économie ». De cette attitude irresponsable, les gouvernants auront à rendre compte aux citoyens. Deux aspects de la situation actuelle doivent être soulignés. D'abord, la priorité est de protéger les salariés qui restent au travail. Il est irresponsable de demander aux entreprises du BTP de reprendre leur activité, comme l'a fait Mme Pénicaud. Ensuite, il faut dissocier ces mesures nécessaires de la surenchère répressive et sécuritaire dans laquelle s'est lancé le gouvernement. Le leitmotiv de Macron : « nous sommes en guerre » a pour seule fonction de légitimer l'union sacrée autour de sa personne. Comme pour la « guerre contre le terrorisme », on peut craindre qu'il s'agisse de préparer l'opinion publique à légaliser des mesures d'urgence.

Nos services publics se retrouvent en première ligne dans cette lutte contre la propagation du virus. Sont-ils, à la fois en termes de fonctionnement et d'infrastructures, à la hauteur d'une telle crise sanitaire ?

Quand on parle des « services publics » il convient de différencier et de ne pas tout mettre sur le même plan. Ce sont avant tout les services de santé qui sont en première ligne dans la lutte contre la pandémie. Or ces services ont été frappés depuis plusieurs décennies et avec une remarquable continuité par des mesures de restriction budgétaire drastiques qui les obligeaient à consentir plus de travail avec autant, voire moins de moyens qu'auparavant, et qui les laissent démunis devant la catastrophe. Mais dans le même temps les services de police se voyaient renforcés pour faire face à l'augmentation de leurs missions répressives, en particulier à l'égard des mouvements sociaux. Or les services hospitaliers assument une fonction tout à fait primordiale qui est aux antipodes de la fonction répressive confiée aux forces de l'ordre : celle d'une solidarité vitale qui garantit aux plus faibles et aux plus démunis un accès aux soins. Cette fonction fait entendre ce que signifie « public » dans services publics : ces services ne sont pas à la disposition de l'Etat, ils sont publics parce

qu'ils sont au service du public, c'est-à-dire de toute la société. Ils ne relèvent pas de la souveraineté de l'Etat ou d'une faveur faite par l'Etat aux citoyens, mais bien d'une *obligation* positive des gouvernants à l'égard des gouvernés.

Les discours, y compris du pouvoir actuel, laissent sous-entendre une prise de conscience de l'inefficacité de notre modèle économique et social. Pourquoi un changement de paradigme est-il à l'ordre du jour ?

Le changement de paradigme doit s'entendre en un sens radical : il s'agit de revoir de fond en comble l'organisation de la société en fonction des besoins tels qu'ils sont collectivement définis par la société elle-même. C'est le principe de la démocratie qui doit désormais prévaloir dans toute la société, y compris dans la sphère de l'économie. Toute attitude qui est en deçà de cette exigence politique équivaut à céder sur l'essentiel en se laissant enfermer dans le cadre fixé par Macron. Vouloir prendre au mot Macron et demander à l'Etat de payer pour « sauver l'économie », c'est tomber dans le piège. Car de quelle économie parle-t-on ? Et de quelles entreprises ? Comme en 2008, l'Etat va soutenir les banques et les sociétés de capitaux engagées dans une course effrénée à la valorisation. Mais une fois celles-ci renflouées par l'argent public, les affaires reprendront de plus belle selon la logique d'une croissance indéfinie, celle-là même qui prévalait auparavant. Aujourd'hui c'est Geoffroy Roux de Bézieux, le président du MEDEF, qui réclame la nationalisation pour sauver les entreprises privées de la faillite. Il est impensable de faire chorus avec lui, sous peine de démission politique. Les mesures décidées par Macron sont destinées à sauver les sociétés de capitaux. Il faut s'y opposer. Nous avons aujourd'hui une occasion unique de changer notre façon de vivre et de réorienter toute l'économie en fonction des impératifs de la transition écologique. Il faut sauver l'économie de la faillite du capitalisme, et non sauver l'économie capitaliste de la faillite.